



Photos en libre téléchargement sur le site :

<http://www.act-image.net/reportages.html>

INSCRIPTION :

- Sur le site de l'ASSP : <http://asspvergeze.athle.com/>
- pour les non licenciés sur place le jour du cross à partir de 8 heures et jusqu'à 30 mn avant le départ de chaque course.
- Pour les clubs, transmettre la liste des participants avant le jeudi 14 décembre 2017 minuit. (les inscriptions sur place le jour du cross seront possibles)
- Les non licenciés devront présenter un certificat médical de moins de trois mois « non contre indication de l'athlétisme en compétition »
- Retrait des dossards : au Stade Stéphane DIAGANA à VERGEZE à partir de 8h00.

Le club ASSP Vergèze se décharge de toute responsabilité en cas d'incident lors des courses. Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile prise auprès d'un assureur. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

RECOMPENSES :

Médaille à chaque participant pour les catégories BA EA-PO-BE-MI
Médaille aux 3 premiers de chaque catégorie
Trophées aux 3 premières équipes de chaque catégorie de 5 coureurs sur 4 classés à l'arrivée

ANIMATION : René Reboul.

CONTACT : Stade Stéphane DIAGANA
Serge LEGROS 06 83 02 63 84
204 Allée des Chèvrefeuilles 30310 VERGEZE
Email : asspathle.vergeze@wanadoo.fr ou
sergeguy.legros@wanadoo.fr



10ème CROSS DE VERGEZE

